

**Direction de l'Economie,
Du Commerce et de l'Artisanat**



**Marché de l'Artisanat
Appel à candidatures 2023
Période de dépôt : 10 avril 2023 au 5 juin 2023**

Adresse postale :
198 avenue Jean Jaurès 69007 LYON (pour le dépôt des œuvres si demandé)

**APPEL A CANDIDATURES - MARCHE DE L'ARTISANAT
TOUS DOMAINES**

**TOUTES CATEGORIES : équipements et accessoires de la maison, mode, soins et accessoires,
monde de l'enfant**

Les fondamentaux du marché de l'Artisanat

Installé depuis 1997, le marché de l'Artisanat est dédié à la vente d'objets de fabrication artisanale. Le marché est un lieu de présentation de produits faits à la main et de valorisation des métiers de l'artisanat par un lien direct aux visiteurs. La Ville de Lyon est particulièrement attentive à l'esprit authentique et sincère de cet espace de rencontre et de promotion des métiers de l'artisanat. La revente, même d'objets assemblés, sublimés ou décorés à l'exclusion des objets issus du « réusage et de l'upcycling » est formellement interdite sur le marché de l'Artisanat. L'ensemble des pièces demandées au dossier visent à évaluer ces différents aspects.

Les modalités d'exposition sur le marché de l'Artisanat

La tenue du marché de l'artisanat est hebdomadaire - tous les dimanches de 8h à 14h et se situe sur la promenade Annie et Régis Neyret le long du quai de Bondy entre la place E. Fousseret et la rue Octavio Mey, Lyon 5^{ème}. Le marché est ouvert uniquement aux artisans professionnels (affiliation à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou à la Mutualité Sociale Agricole). L'assiduité est fixée à une présence obligatoire toutes les 5 semaines sous peine de radiation. Le marché de l'artisanat est installé dans la continuité du marché de la création qui est dédié à l'exposition des créations originales d'artistes et d'artisans d'art.

L'attribution des places (abonnement fixe et liste au rappel) sur le marché de l'artisanat est réalisée uniquement par des appels à candidature qui précisent le type de produits attendu, le nombre d'emplacement(s) à pourvoir et les pièces à fournir. Le présent appel à candidature concerne les :

**EQUIPEMENTS & ACCESSOIRES DE LA MAISON
MODE, SOINS & ACCESSOIRES
MONDE DE L'ENFANT**

Avant de candidater et si vous ne connaissez pas déjà le marché, nous vous invitons à vous déplacer sur place un dimanche matin. Vous trouverez également en pièce-jointe le règlement du marché de l'Artisanat à lire attentivement avant de candidater.

1/ Objet du présent appel à candidature

- ⇒ **Type de produits : TOUS DOMAINES**
- ⇒ **Nombre d'emplacement(s) : 20 emplacements en abonnement fixe sont à pourvoir**
- ⇒ **Nombre de places sur la liste au rappel : 10 places au rappel**

Les emplacements pourront mesurer 2 ou 4 mètres maximum en tenant compte des demandes et des emplacements déjà occupés.

Le plan est également consultable sur lyon.fr.

Les questions peuvent être posées par mail uniquement : decacsaccueil.messagerie@mairie-lyon.fr

2/ Modalité de dépôts des candidatures

Les candidatures sont à déposer par lettre recommandée avec accusé réception à l'adresse suivante :
Ville de LYON – Direction Economie Commerce et Artisanat, 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex
01 (objet : candidature Marché de l'Artisanat)

Date de début des candidatures : 1^{er} avril 2023

Date de fin des candidatures : 11 mai 2023

Date prévisionnelle de notification des réponses : juin 2023

Installation : à compter de la notification et de la remise de la carte d'autorisation par la Ville de Lyon

3/ Critères de sélection des candidatures

Critères	Points
Authenticité et sincérité du travail artisanal	30
Niveau de technicité du savoir-faire du candidat	15
Capacité à s'exposer sur l'espace public (visuels et matériel d'exposition)	15
Capacité à s'exposer auprès des visiteurs (descriptif et intention du candidat)	15
Ancienneté (pour les candidats déjà inscrits au rappel sur le marché de l'artisanat et celui de la création)	15
Compatibilité avec l'ensemble du marché	10
Total	100

4/ Attribution des emplacements par abonnement fixe

Le présent appel à candidature concerne 10 emplacements par abonnement fixe.

Merci de préciser dans la fiche de renseignement le nombre de mètres (par créneau de 2 mètres dans un maximum de 4 mètres) souhaités.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR MARCHE DE L'ARTISANAT

[les pièces administratives de la candidature]

- une copie de la pièce d'identité recto et verso indiquant la nationalité française ou ressortissant.e d'un État membre de la C.E.E, ou carte de résident pour les étrangers ;
- deux photos d'identité en couleur ;
- justificatifs de statut :
 - o attestation d'inscription à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat datant de moins de trois mois et la carte de commerçant ambulant ;
 - o attestation d'inscription à la Mutualité Sociale Agricole datant de moins de 3 mois et la carte de commerçant ambulant ;
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'activité de commerçant ambulant ;
- la fiche de renseignement dûment remplie ;

Pour le ou la conjoint.e collaborateur.rice : fournir les pièces visées ci-dessus mentionnant le nom du conjoint.

Pour le salarié : fournir les pièces visées ci-dessus et une attestation de travail datant de moins de trois mois.

[les pièces techniques de la candidature]

- présentation écrite du travail de fabrication des produits - fait mains et artisanaux et de la maîtrise d'un savoir-faire - techniques d'un métier artisanal ;
- une déclaration sur l'honneur stipulant que les objets exposés résultent d'une production artisanale, faits à la main par la personne qui candidate et/ou ses employés ;
- une présentation écrite de l'intention du candidat sur sa présence au marché du dimanche matin ;
- un minimum de 6 photos des différents produits fabriqués et mis à la vente ;
- un ou plusieurs visuels de stand de vente installé ;
- le détail du matériel d'exposition utilisé.